

# FO ne sera pas complice d'une nouvelle mascarade

Bureau Central, le 25/07/2018 - N° 23/18.

Idée née au lendemain du désaveu exprimé lors de la récente consultation sur l'accord salarial, le projet de concertation "Demain Air France" a été présenté aux organisations syndicales. Pour tenter de retrouver la confiance perdue, la Direction Générale cherche à démontrer sa volonté d'écoute et d'action.

Nous rejetons cette manœuvre de séduction qui ne restera, à notre sens, que du **marketing social**. Les hautes sphères de notre Entreprise s'appuient sur deux baromètres : le management et les syndicats. Les indicateurs des enquêtes téléphoniques et de "l'Employee Promoter Score" (équivalent du NPS pour les clients) sont très macros et donnent un ressenti trop général.

**Côté Syndical**, le constat de ce qui ne fonctionne pas est clair. La Direction ne prend pas en compte nos remontées issues du terrain alors qu'elles mettent pourtant en évidence des carences organisationnelles et managériales. Issues du vécu quotidien des salariés, elles expriment le besoin de reconnaissance, la révolte, la colère, l'exaspération, le dépit, l'incompréhension, le découragement, l'abandon et la montée du stress. Rarement prises en compte, elles gonflent jusqu'à masquer les aspects positifs à être salarié chez Air France.

**Côté managérial**, le système mis en place ne privilégie pas l'esprit d'initiative, la prise de risque ou l'autonomie de décision. Cela cantonne les managers à gérer tant bien que mal le quotidien et à faire appliquer les directives. Les projets de réductions tous azimuts de la masse salariale ont étouffé chez trop de managers de proximité leur créativité et leurs rôles de stimuli et de motivation des équipes.

Le Conseil d'Administration a privilégié un remboursement de la dette au détriment de l'investissement et toute l'Entreprise se retrouve en manque de vision et d'ambition.

Les délégués Force Ouvrière estiment qu'un énième canal d'expression serait source de frustration pour les salariés, les managers et les syndicats. Ce sera d'autant plus inutile que rien n'en sortira pour finalement décevoir les derniers volontaires susceptibles d'y apporter un quelconque crédit.

Au lendemain de la consultation, Franck Ternier a recensé les problèmes les plus caricaturaux mais cela prouve, s'il le fallait, que les remontées se font. Il suffit d'y travailler pour mettre en œuvre des solutions.

FO propose que les sommes budgétées pour développer cette plateforme numérique soient partagées entre les salariés de manière égalitaire. Ensuite, nous nous mettons autour de la table, on se retrouve les manches et on recherche les solutions au mal-être et aux conditions de travail dégradées.

**Mettre l'humain au cœur  
des préoccupations et des projets de l'Entreprise  
sera le seul gage de retour de la confiance.**

**#la confiance ne se décrète pas elle se construit**

Le gouvernement, fort des demandes répétées du patronat, a choisi de détruire les instances représentatives du personnel. Les Ordonnances balayaient ainsi d'un revers de main ce qui a été acquis au prix de lourdes luttes. Les instances se réunissent, les représentants du personnel s'y expriment mais ce qui y est remonté ne convient pas à nos dirigeants. Gageons que cela ne fragilise pas un peu plus le tissu social déjà bien élimé.

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général



## Bulletin d'adhésion

A remettre à un délégué du personnel ou un délégué syndical FO, ✉  
ou envoyer par courrier service à SGFOAF - Le Dôme 6 – Roissy CDG

Nom : ..... Prénom : .....

Matricule : ..... Service : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Je désire adhérer au Syndicat Force Ouvrière Air France

Fait à : ..... le : ..... / ..... / ..... Signature :